

0,50€ le trajet !

Votre ticket
pour la vie active



 **0,50€** le trajet !

Une carte de transport qui vous facilite la vie

Quand il s'agit de se déplacer, tout le monde ne possède pas les mêmes chances.

Le Conseil général de Maine-et-Loire a mis en place le tarif solidarité destiné aux personnes pour qui les déplacements peuvent devenir un obstacle.

Avec le tarif solidarité, la distance n'est plus un problème quand on veut **trouver un emploi, apprendre, se former, s'informer...**

Vous devez vous rendre à Montreuil-Bellay, Segré, Longué ? ... Peu importe votre destination dans le Maine-et-Loire, le jour et l'heure, les kilomètres que vous parcourez, **un seul tarif : 0,50€ le trajet !**



Dans tout le département, à tout moment, 0,50€ le trajet.


CONSEIL GÉNÉRAL DE MAINE-ET-LOIRE

Le tarif solidarité, pour qui ?

Pour en bénéficier, vous devez impérativement **résider dans le Maine-et-Loire** et **disposer de ressources inférieures à 80% du SMIC**.

Vous remplissez ces deux conditions ?

Alors, le tarif solidarité peut s'adresser à vous si :

- vous percevez le **RSA socle (de base)** ou si vous êtes **ayant-droit d'un bénéficiaire du RSA socle (de base)**
- vous êtes **stagiaire de la formation professionnelle**
- vous êtes **demandeur d'emploi**
- vous êtes **personne en contrat aidé**

Pièces à fournir ?

Pour obtenir votre titre de transport solidarité comportant une carte et un coupon (**valable 3 mois** et renouvelable sur présentation de justificatifs), vous devez fournir :

Personnes allocataires du RSA socle (de base) et leurs ayants droits :

- Photo d'identité
- Livret de famille
- Attestation de la CAF ou la MSA précisant le versement du RSA socle (de base)

Stagiaires de formation professionnelle :

- Photo d'identité
- Attestation de stage

Personnes en contrat aidé :

- Photo d'identité
- Contrat ou photocopie certifiée conforme

Demandeurs d'emploi :

- Photo d'identité
- Notification de prise en charge ASSEDIC

Qui peut le délivrer ?

- La gare routière d'Angers-Esplanade de la gare SNCF
Tél. 0820 16 00 49 (012 4/mn)
- Les mairies du département

Bougez plus... Bougez Anjou bus !



Plus de mobilité et plus de chances
de se construire un bel avenir

